



Vente maison suite divorce

Par **Hernandez michel**, le **21/02/2017** à **21:31**

Bonjour, mon epouse a quitter le domicile et a demander divorce, elle est partie avec l argent des comptes cest mise insolvable pour ne rien payer des credits me laissant avec 3 enfants 20 17 et 13 ans tous scolarisé, je n arrive pas a faire face donc je voudrais vendre la maison , sachant qu elle a prit de l argent venant de parts sociale d une affaire que j ai vendu comment recupere cette argent , nous n avons pas de contrat de mariage, que me doit telle sur les factures depuis son depart, qu elle vont etre les frais a payer pour moi sachant qu elle a eu l aide juridictionnelle et moi qu 55%, qu elles documents fournir au notaire, je suis un peu perdu et faire face a tout les problemes difficiles , merci de votre aide cordialement.

Par **Visiteur**, le **21/02/2017** à **22:50**

Bsr,

Il n'y a pas vol entre époux, malheureusement pour vous,

Un article ingéressant que notre amie Sabine.

<http://www.legavox.fr/blog/maitre-haddad-sabine/contre-epoux-envole-mains-pleines-2209.htm#.WKzD1He2zMI>

Par **Visiteur**, le **22/02/2017** à **11:04**

Bonjour,

vous ne pourrez pas vendre la maison sans son accord.